



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-018-2024-10

PUBLIÉ LE 9 OCTOBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2024-10-08-00009 - Arrêté n°

DOS/EFF/OFF/2024/108???? constatant la cessation définitive
d'activité d'une officine de pharmacie?? (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-10-08-00009

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/108

constatant la cessation définitive d'activité d'une
officine de pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2024/108

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 06 mars 1952 portant octroi de la licence n°78#000539 à l'officine de pharmacie sise 175 rue Gabriel Péri à Sartrouville (78500) ;
- VU** la déclaration d'exploitation en date du 27 septembre 1990 par laquelle Madame Martine BLANCHARD déclare exploiter la licence n° 78#000539 sise 165 rue Gabriel Péri à Sartrouville (78500) ;
- VU** l'avis favorable du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France émis le 22 juillet 2024 préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein de la commune de Sartrouville (78500) ;
- VU** La déclaration en date du 09 septembre 2024 par laquelle Madame Martine BLANCHARD informe de la cessation définitive d'activité de de l'officine de pharmacie sise 165 rue Gabriel Péri à Sartrouville (78500) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;
- CONSIDÉRANT** que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 1^{er} septembre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité à compter 1^{er} septembre 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Martine BLANCHARD sise 165 rue Gabriel Péri à Sartrouville (78500) est constatée.
- La licence n°78#000539 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° :

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 08 octobre 2024

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

et par délégation,

SIGNÉ

Fabien PERUS
Directeur du Pôle Efficience